



L'intersyndicale des CPE,

A Monsieur le Recteur
Rectorat de la Réunion
24, avenue Georges Brassens
CS 71003
97743 Saint-Denis Messag Cedex 9

Monsieur le Recteur,

C'est avec stupéfaction que nous avons pris connaissance des éléments sur le document de travail de la CAPA Hors Classe des CPE prévue ce mardi 6 mai.

En effet, nous constatons, à l'analyse de ce document, que sur le nombre total de nos collègues promouvables, soit 140 collègues, 28 ont été déclassés au niveau de leur appréciation par notre nouvelle inspectrice.

Cette situation inédite nous amène à nous poser un certain nombre de questions sur les motivations réelles de cette dépréciation générale qui concerne plus de 20 % des collègues.

Serait-ce une faute d'appréciation des anciens inspecteurs concernant le travail de ces collègues ou un manque soudain d'investissement de ces mêmes collègues dans leur établissement et dans l'académie aux yeux de notre nouvelle inspectrice ?

Cela reste quand même relativement troublant, d'autant plus qu'aucune explication n'a été fournie à ces collègues contrairement à ce que prévoit la circulaire académique sur la hors-classe.

Dans ce contexte où se poursuit le gel de point d'indice avec la perte de pouvoir d'achat, les collègues qui nous sollicitent attendent des réponses.

C'est pour ces raisons et parce qu'aucun quota n'a été transmis par le Ministère que nous vous demandons, Monsieur le Recteur, d'une part de bien vouloir reporter la CAPA prévue le mardi 6 Mai et, d'autre part, de bien vouloir nous recevoir dans l'urgence afin de vous faire part de nos inquiétudes sur ce malaise grandissant chez bon nombre de nos collègues et d'apaiser ainsi les tensions existantes et de plus en plus difficiles à contenir.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, à l'assurance de notre considération distinguée.